

Reçu CLT / CIH / ITH

Le 21 SEP. 2020

N° 285

MINISTÈRE DE LA CULTURE  
 -----  
 SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL  
 -----

RÉPUBLIQUE DU MALI  
 Un Peuple-Un But-Une Foi  
 -----

000214  
 DECISION N° 2019 \_\_\_\_\_ /MC - SG DU 04 NOV 2019

*Portant inscription de biens culturels à l'inventaire*

**Le Ministre de la Culture,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N° 85-40/AN - RM du 26 juillet 1985, modifiée relative à la protection et à la promotion du patrimoine culturel national ;
- Vu la Loi N° 2018 - 026 du 14 mai 2018 relative à la profession de négociant en biens culturels ;
- Vu le Décret N° 203/PG-RM du 13 août 1985 instituant une Commission Nationale de Sauvegarde du Patrimoine Culturel National ;
- Vu le Décret N° 299/PG-RM du 19 septembre 1986 relatif à la réglementation de la prospection, de la commercialisation et de l'exportation des biens culturels ;
- Vu le Décret N° 275/PG - RM du 04 novembre 1985 portant réglementation des fouilles archéologiques ;
- Vu le Décret n°2019-0317/P-RM du 22 avril 2019 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le Décret n°2019 -0328/P-RM du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement ;

**DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>:** Les biens culturels suivants, reconnus d'intérêt historique, architectural et culturel, sont inscrits à l'inventaire du patrimoine culturel national.

**A. BIENS CULTURELS MATERIELS**

**Région de Koulikoro**

1. La mare sacrée de « Kankan » et sites associés, Commune rurale de Kaniogo, Cercle de Kangaba ;
2. La Tombe de Touramakan TRAORE, Commune rurale de Kaniogo, Cercle de Kangaba ;
3. Le site archéologique de Farabana, Commune rurale de Minidjan, Cercle de Kangaba ;
4. La Tombe de Balla Fasséké KOUYATE, Commune rurale de Bancoumana, Cercle de Kati.

**Région de Gao**

1. « Dakana », Site historique, Commune de Bourem, Cercle de Bourem.

## **B. ELEMENTS IMMATERIELS**

1. Pratiques et expressions culturelles liées au "M'bolon", instrument de musique traditionnel à percussion.

2. « Sinankunya », Alliances et parentés à plaisanterie.

**Article 2 :** Les effets de l'inscription à l'inventaire tels que prévus par la Loi N° 85-40/AN - RM du 26 juillet 1985, modifiée, relative à la protection et à la promotion du patrimoine culturel national s'appliquent auxdits biens.

**Article 3 :** La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles de la Décision n° 2019-000209/MC-SG du 30 octobre 2019, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

### **AMPLIATIONS**

- Ts Ministères :.....38
- Ts Gouvernorats :.....15
- Archives :.....5
- Tssces MC :.....12



Le ministre,

**Madame N'DIAYE Ramatoulaye DIALLO**

# Fiche patrimoine culturel immatériel

\* Rubrique obligatoire  
TC Rubrique du tronc commun

## 1. Identification de l'élément\* TC

1.1 Numéro d'inventaire\* TC Mali PCIM'bolon001

1.2 Nom de l'élément, tel qu'il est employé par la communauté ou le groupe concerné\* TC M'bolon chez les Malinkés ou Gbogbo, M'poko ou Bgoko chez la communauté Minianka, Javirijanongi chez la communauté Sénoufo.

## 1.3 Titre donnant le maximum d'information (y compris l'indication du ou des domaines)

Pratiques et expressions culturelles liées au "M'bolon", instrument de musique traditionnel à percussion.

## 1.4. Communauté(s) concernée(s) TC"

Les Pratiques et expressions culturelles liées au "M'bolon", instrument de musique traditionnel à percussion sont répandues chez plusieurs communautés du sud du Mali. Il s'agit notamment des communautés Senoufo, Bambara, Minianka et Malinké. Elles existent également dans certains pays voisins du Mali comme la Côte d'Ivoire et la Guinée. A cet effet, Les Pratiques et expressions culturelles liées au "M'bolon" demeurent un patrimoine culturel vivant commun.

A la fois animistes et pratiquantes du syncrétisme religieux (animisme, islam et christianisme), ces communautés, détentrices du M'bolon, s'identifient d'abord par leurs langues respectives. Ensuite, elles ont en commun, comme activités quotidiennes de production, l'agriculture extensive (cultures vivrières : mit souna, sorgho, niébé, fonio, maïs, etc.) et le maraîchage comme activité de rente.

La gestion du pouvoir, des biens et des activités par toutes ces communautés est patrilinéaire. Les pratiques et traditions culturelles familiales et communautaires se transmettent de père en fils, de mère en fille ou par apprentissage, l'objectif étant de mieux préparer les générations futures à assurer le relais.

## 1.5. Langue(s), registre(s), niveau(x) de discours

Malinké, Sénoufo, Bambara, Minianka.

## 2. Localisation administrative\* TC

Le M'bolon se rencontre généralement chez les communautés Senoufo, Bambara, Minianka et Malinké du sud du Mali dans les Régions administratives de Kayes (Cercles de Kita, Kéniéba); Koulikoro (Cercle de Kangaba: villages de Kéniégué, kela, Tégoukoro, Déguèla, Naréna; Cercle de Kati: kati, Kéniéroba, Kirina, Badougou-Nafadji, Siby, Bananzolé) et Sikasso (Cercles de Sikasso; Bougouni: villages de Tabacoro et de Monzondougou; Kolondiéba: village de N'Tintry; Kadiolo: village de Fourou; Koutiala: village de Sirakélé; Yorosso: village de coumbua). Les Pratiques et expressions culturelles liées au "M'bolon" existent également dans certains pays comme la Côte d'Ivoire et la Guinée.

Ces régions se caractérisent par la richesse, la diversité et la vivacité des pratiques et traditions culturelles, comme marque identitaire et liens intra et inter communautaires, liées aux instruments de musique comme le M'bolon.

### **3. Localisation géographique\*** <sup>TC</sup>

Les Pratiques et expressions culturelles liées au "M'bolon" sont détenues par certaines communautés du sud du Mali, notamment les communautés Senoufo, Bambara, Minianka, Malinké et les communautés voisines de la Côte d'Ivoire et de la Guinée. Toutes ces communautés ont en partage le M'bolon et se reconnaissent dans son utilisation et sa manifestation.

### **4. Description succincte (texte)**

Le M'bolon est instrument de musique dont la caisse de résonance est une énormealebasse couverte de peau de vache et surmontée d'un manche en bois arqué sur lequel sont fixées des cordes en peau torsadées. Un morceau de fer découpé jouxtant l'extrémité du manche permet de fixer les cordes. Un bois de forme d'arc est enfoncé dans laalebasse.

Pour amplifier les vibrations des sons le joueur porte souvent des sonnailles constituées de plaques métalliques sur lesquelles sont fixés de petits lobes de forme ovoïdale également en métal, et munis de petits anneaux en fer. Cet appareil est fixé sur la main du joueur au moyen d'un coussinet garni de cordons ou d'un caoutchouc.

Le nombre de corde détermine le mode d'usage et le type. Ainsi, on distingue le M'bolon monocorde et bicorde qui animent les manifestations populaires (mariage, baptême, fête, soirées récréatives des jeunes, etc.) et accompagnent les cérémonies rituelles (rites initiatiques et funéraires, pratiques religieuses, rites thérapeutiques des possédés, cérémonies d'imploration divine en vue de l'obtention de la pluie et de la fertilité des terres, etc.).

Le M'bolon tricorde et quatorcorte sont les plus répandus et les plus utilisés. Ils ont une fonction panégyrique ; accompagnent les louanges aux chefs traditionnels, célèbrent les hauts faits des rois, les cultivateurs lors des travaux champêtres ; incitent les guerriers à la prouesse et aux exploits.

Le M'bolon est un instrument qui se joue en solo et peut accompagner d'autres instruments de musiques, notamment le xylophone (balafon), le Tamani (tambours à aisselle), les luths et autres instruments de bruitage. En solo ou en ensemble instrumental, le discours musical se fonde sur une offre de multiples mélodies rythmées.

Les Pratiques et expressions culturelles liées au "M'bolon" sont détenues par certaines communautés du sud du Mali, notamment les communautés Senoufo, Bambara, Minianka, Malinké et les communautés voisines de la Côte d'Ivoire et de la Guinée. Toutes ces communautés ont en partage le M'bolon et se reconnaissent dans son utilisation et sa manifestation.

Cependant, selon le droit coutumier, les groupes d'initiés au M'bolon au sein de chaque communauté sont à la fois les détenteurs et les praticiens de l'élément. Ces personnes averties (détenteurs et praticiens) assurent la fabrication du M'bolon et son apprentissage par les jeunes. Ces deux éléments se fondent sur une pédagogie dite active car la méthode repose sur : l'observation, l'imprégnation et la réaction immédiate. L'imitation du maître sachant par l'élève apprenant est non seulement un signe de respect mais également celui d'une humilité garantissant un résultat probant qui est celui de faire comme le maître tant dans la pratique qu'à l'appropriation des savoirs et savoir-faire liés au M'bolon.

Au sein des communautés, les jeunes garçons servent d'armature de conservation et de défense des valeurs sociales et constituent les cibles privilégiées en matière de transmission de l'héritage culturel, des modes de vie, des systèmes de valeurs, des traditions et des croyances, des savoirs et savoir-faire liés au M'bolon.

Les apprenants proviennent de toutes les couches socioprofessionnelles, sans distinction d'ethnie, de sexe et de religion. Aujourd'hui, les femmes excellent dans l'apprentissage du M'bolon. Certaines femmes sont réputées meilleures joueuses du M'bolon surtout dans la Région de Sikasso.

Les détenteurs et praticiens assurent la sauvegarde de l'élément et sa transmission aux jeunes générations. Les apprenants reçoivent des connaissances et enseignements des maîtres et leur rendent compte.

Les Pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon se transmettent lors de la fabrication et de l'apprentissage. Ainsi, les pratiques rituelles, les savoirs et savoir-faire liés à la fabrication du M'bolon, aux chants, aux danses et aux rythmes de musiques qui accompagnent le M'bolon sont transmis lors des séances de fabrication et d'apprentissage aux jeunes générations.

Les séances d'initiation ont lieu à tout moment même pendant la saison des pluies et la période des récoltes où les travaux champêtres sont intenses et pressants. Car, comme susmentionné, le M'Bolon tricorde et quatre-corde accompagnent les cultivateurs lors des travaux champêtres et les incitent à doubler d'ardeur et à se surpasser.

Au-delà de ce canal de transmission par groupe, les jeunes apprennent en famille, auprès de leurs pères détenteurs. Ce canal de transmission est plus pratique et riche en enseignements, car en famille la transmission est directe et assidue. Les connaissances et les rites d'initiation sont plus approfondis. Ces rites qui sont transmis aux jeunes, comprennent des sacrifices pour implorer l'accord des génies et des mythes fondateurs, des libations, des offrandes et des invocations pour implorer l'indulgence des ancêtres.

La transmission s'effectue également sur scène, à travers l'application des connaissances, des savoirs et savoir-faire liés à l'élément.

Aujourd'hui, malgré la multiplicité des menaces auxquelles l'élément est soumis, l'espoir est permis avec la prolifération des Associations de promotion du M'bolon, créées dans plusieurs localités détentrices. Ces Associations organisent régulièrement des festivals dédiés à la fabrication, à l'apprentissage et à la connaissance du M'bolon et des pratiques et expressions culturelles qui lui sont liées.

Cette volonté communautaire à préserver et promouvoir l'élément, constitue un indicateur majeur pour sa sauvegarde urgente et la continuité culturelle.

Le nombre de corde en peau détermine le mode d'usage et le type de M'bolon. Il anime les fêtes, accompagne les prières dans les bois sacrés, stimule l'ardeur au travail, ponctue la musique funéraire. Le M'bolon chante la paix, le dialogue intergénérationnel et la cohésion sociale. Il sert à transmettre aux générations montantes les modes de vie, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. Il rythme la vie tout court. Les légendes qui l'entourent et les usages qui en sont faits, participent des mythes fondateurs et déterminent ses fonctions sociales.

Ainsi, on distingue le M'bolon monocorde et bicorde qui animent les manifestations de réjouissances populaires (mariage, baptême, fête, soirées récréatives des jeunes, etc.) et accompagnent les cérémonies rituelles (rites initiatiques et funéraires, pratiques religieuses, rites thérapeutiques des possédés, cérémonies d'imploration divine en vue de l'obtention de la pluie et de la fertilité des terres, etc.) pour la transmission et la cristallisation des valeurs morales et identitaires.

Le M'bolon tricolore et quatre-cordes sont les plus répandus et les plus utilisés. Ils ont une fonction panégyrique ; servent à accompagner les louanges aux chefs traditionnels, à célébrer les hauts faits des rois, les cultivateurs lors des travaux champêtres ; incitent les guerriers à la prouesse, aux exploits, aux actions d'éclat.

Le M'bolon véhicule au sein des communautés détentrices des valeurs sociétales léguées de génération à génération telles que la maîtrise de l'histoire locale, la généalogie, les pactes d'alliances ancestraux, la jurisprudence, les pratiques rituelles et initiatiques, les notions du temps et de l'espace, la place de l'homme dans la nature et dans la société, la communication sociale, le jeu, la musicalité, l'affirmation identitaire et celle de la personnalité.

Les Pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon n'ont aucun aspect qui soit incompatible avec les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ou à l'exigence du respect mutuel entre les communautés ou avec le développement durable. Au contraire, les fonctions sociales et les significations culturelles des Pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon contribuent largement à la conservation et à la promotion de la culture, du patrimoine culturel, de la diversité des expressions culturelles, de la paix et du dialogue des cultures. Dans le contexte de la mondialisation, les valeurs sociétales véhiculées par le M'bolon telles que la cohésion sociale, le vivre-ensemble constituent, à n'en point douter, un gage de paix et de développement durable. Cette dimension socioculturelle est un préalable pour tout développement durable qui est aujourd'hui une préoccupation pour toutes les parties prenantes à l'élément: autorités administratives, responsables des Collectivités territoriales, autorités coutumières et communautés.

Les Pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon répondent aux besoins du présent des communautés, participent de la dynamique et de la continuité culturelle sans dommage aux aspirations des communautés. Dans la pratique comme dans l'apprentissage, les valeurs liées au M'bolon promeuvent la diversité ethnolinguistique (les apprenants proviennent de toutes les couches socioprofessionnelles), le genre (sans distinction de sexe, car les femmes apprennent et jouent aujourd'hui le M'bolon), le pluralisme religieux (sans distinction de religion) et l'intégration intergénérationnelle et des classes sociales (les jeunes et les vieilles personnes participent ensemble à la fabrication, à l'apprentissage, jouent et dansent ensemble). Ces valeurs qui déterminent les actions des communautés détentrices des pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon, sont autant de fondements indispensables au dialogue en faveur de la paix et du progrès.

## **5. Caractéristiques de l'élément**

### **5.1. Eléments matériels associés :**

Le M'bolon est instrument de musique dont la caisse de résonance est une énormealebasse couverte de peau de vache et surmontée d'un manche en bois arqué sur lequel sont fixées des cordes en peau torsadées. Un morceau de fer découpé juxtant l'extrémité du manche permet de fixer les cordes. Un bois de forme d'arc est enfoncé dans laalebasse.

Pour amplifier les vibrations des sons le joueur porte souvent des sonnailles constituées de plaques métalliques sur lesquelles sont fixés de petits lobes de forme ovoïdale également en métal, et munis de petits anneaux en fer. Cet appareil est fixé sur la main du joueur au moyen d'un coussinet garni de cordons ou d'un caoutchouc.

### **5.2. Lieux où se manifeste l'élément (édifice, place, espaces sacrés)**

Dans les champs, familles, édifices, sur les places publiques ou dans des espaces sacrés, le M'bolon anime les manifestations populaires (mariage, baptême, fêtes, soirées récréatives des jeunes, etc.), accompagne les cérémonies rituelles (rites initiatiques et funéraires, pratiques religieuses, rites thérapeutiques des possédés, cérémonies d'imploration divine en vue de l'obtention de la pluie et de la fertilité des terres, etc.). Le M'bolon accompagne les louanges aux chefs traditionnels, célèbre les hauts faits des rois, les cultivateurs lors des

travaux champêtres, incite les guerriers à la prouesse et aux exploits sur les champs de batailles.

### **5.3. Composantes immatérielles de l'élément :**

Les connaissances ésotériques, les chansons sacrées ou profanes, les rites et rituels, les pas de danse et les récits, les objets sacrés ou profanes et décoratifs généralement associés généralement associés au M'bolon.

#### **5.3.1. Savoirs et savoir-faire, savoirs ésotériques**

L'exécution parfois des incantations, rites et rituels, la technique de fabrication, la production de bonnes sonorités, la dextérité des joueurs avec exécution des pas de danse, la vibration de cordes, des clochettes et les gestes font du M'bolon l'instrument fétiche des communautés.

#### **5.3.2. Rituels et cérémonies**

Le M'bolon, parfois, au moment de sa fabrication ou de son jeu, est fumé à l'encens ou à d'autres plantes pour produire des sonorités agréables et en tirer assez de profit lors des manifestations. Parfois des sacrifices de poulets ou de chèvres sont exécutés avant le jeu du M'bolon pour préserver les joueurs et le public assistant des ennuis.

#### **5.3.3. Composante artistique**

Exécution de chansons et pas de danse liés au son du M'bolon, l'habilité du (des) joueurs ou joueuses et l'harmonie du son du M'bolon avec d'autres instruments de musique à corde, à percussion ou à vent, les battements de mains, etc. font le charme de l'instrument. En solo ou en ensemble instrumental, le discours musical se fonde sur une offre de multiples mélodies rythmées.

#### **5.3.4. Résultats attendus, (exaucer un vœu, guérison, réjouissance collective, réussite et protection)**

Le M'bolon anime les manifestations de réjouissances populaires (mariage, baptême, fête, soirées récréatives des jeunes, etc.), accompagne les cérémonies rituelles (rites initiatiques et funéraires, pratiques religieuses, rites thérapeutiques des possédés, cérémonies d'imploration divine en vue de l'obtention de la pluie et de la fertilité des terres, etc.), stimule l'ardeur au travail, ponctue la musique funéraire. Le M'bolon chante la paix, le dialogue intergénérationnel et la cohésion sociale. Il sert à transmettre aux générations montantes les modes de vie, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. Il sert à accompagner également les louanges aux chefs traditionnels, à célébrer les hauts faits des rois, les cultivateurs lors des travaux champêtres ; incitent les guerriers à la prouesse, aux exploits, aux actions d'éclat.

### **5.4 Formes d'organisation collective**

Selon le droit coutumier, les groupes d'initiés au M'bolon au sein de chaque communauté sont à la fois les détenteurs et les praticiens de l'élément. Ces personnes averties (détenteurs et praticiens) assurent la fabrication du M'bolon et son apprentissage par les jeunes. Ces deux éléments se fondent sur une pédagogie dite active car la méthode repose sur : l'observation, l'imprégnation et la réaction immédiate. L'imitation du maître sachant par l'élève apprenant est non seulement un signe de respect mais également celui d'une humilité garantissant un résultat probant qui est celui de faire comme le maître tant dans la pratique qu'à l'appropriation des savoirs et savoir-faire liés au M'bolon.

Au sein des communautés, les jeunes garçons servent d'armature de conservation et de défense des valeurs sociales et constituent les cibles privilégiées en matière de transmission de l'héritage culturel, des modes de vie, des systèmes de valeurs, des traditions et des croyances, des savoirs et savoir-faire liés au M'bolon.

Les apprenants proviennent de toutes les couches socioprofessionnelles, sans distinction d'ethnie, de sexe et de religion. Aujourd'hui, les femmes excellent dans l'apprentissage du M'bolon. Certaines femmes sont réputées meilleures joueuses du M'bolon surtout dans la Région de Sikasso.

Les détenteurs et praticiens assurent la sauvegarde de l'élément et sa transmission aux jeunes générations. Les apprenants reçoivent des connaissances et enseignements des maîtres et leur rendent compte.

## **6. Personnes et institutions concernées par l'élément**

Les communautés (hommes, femmes, jeunes filles et garçons), les autorités coutumières, politiques et administratives, les artistes, les associations culturelles, les groupes musicaux, les fabricants de M'bolon, les touristes et le département en charge de la culture, de l'artisanat et du tourisme.

### **6.1 Acteur (s) principal (aux) (**

Toute la communauté (femme, homme, vieux, jeunes,...) est concernée par la pratique. Les acteurs principaux sont les joueurs. Les hommes jouent le "M'bolon" et les instruments accompagnateurs. Les femmes chantent aussi, dansent et jouent l'instrument accompagnateur notamment le citiara. Dans certaines localités les femmes jouent au "M'bolon".

### **6.2 Participants**

Assistent aux manifestations et participent à la danse au rythme du M'bolon l'ensemble des populations, des chercheurs et des touristes.

### **6.3. Personnes exclues de l'élément :**

Les non-initiés sont parfois exclus lors de l'exécution de certains rites liés au M'bolon. Cependant, l'aspect profane n'exclue aucune personne.

**6.4. Groupes existants relatifs à l'élément :** Associations de sauvegarde et de promotion du M'bolon.

## **7. État de l'élément : viabilité**

Malgré les menaces pressantes qui pèsent sur les pratiques et expressions culturelles et les canaux de transmission traditionnels des savoirs et savoir-faire liés au M'bolon, l'élément persiste et sa pratique reste encore très vivace chez certaines communautés détentrices au Mali. Les menaces n'ont pas affecté sa survie et sa continuité dans certaines localités. Les pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon ont certes, au fil des ans, subi des transformations liées à la mondialisation, aux nouveaux modes de vie et à l'abandon de certains mythes fondateurs mettant les communautés en situation de mutations socioculturelles. Cependant, sa survie et sa persistance ont révélé d'autres formes de sauvegarde collective et individuelle. Le M'bolon monocorde et bicorde qui, auparavant, n'étaient pas beaucoup utilisés, sont devenus de plus en plus répandus. Ces types de M'bolon sont sollicités dans les localités d'expansion du M'bolon pour animer les manifestations de réjouissances populaires (mariage, baptême, fête, soirées récréatives culturelles et artistiques des jeunes, etc.). L'on retrouve également ces types de M'bolon sur les scènes de théâtre, dans



les orchestres et les cérémonies officielles de l'administration publique et des organisations non gouvernementales.

Même dans le développement actuel de ces modes de transmission, les valeurs sociétales telles la cohésion sociale, le vivre-ensemble, gage de paix et de développement, sont restées au centre de l'utilisation du M'bolon.

### **7.1.1. Tradition abandonnée**

Le M'bolon est toujours fabriqué et toujours joué. Il n'a pas perdu son esprit d'éducation, de formation des jeunes à la vie sociale communautaire et de jouissance populaire. Cela dénote de l'importance historique, socioculturelle et spirituelle de cet élément au Mali.

### **7.1.2. Tradition en voie de disparition**

L'économie des localités à forte présence du M'bolon est essentiellement basée sur l'agriculture qui dépend en grande partie des conditions climatiques et plus particulièrement des précipitations. La situation géographique des localités concernées, tributaire des aléas climatiques, ne favorise pas des précipitations abondantes pour l'agriculture, activité première des communautés vivant dans ces zones. Cette situation a engendré l'exode massif des jeunes vers les grands centres urbains à la recherche de fortunes diverses. Souvent, la majorité de ces jeunes s'installe dans les villes et ne reviennent plus dans les campagnes. Cela rend difficile la relève et la transmission des pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon.

Les religions révélées telles l'islam et le christianisme, qui sont aujourd'hui implantées en villes comme en campagnes, proscrivent les pratiques et rites initiatiques des communautés. Certains mythes fondateurs sont en train d'être abandonnés. Cette situation ne favorise pas la transmission des valeurs, fonctions et significations du M'bolon aux jeunes générations.

Aujourd'hui, l'association d'autres instruments de musiques au M'bolon, lors des manifestations de réjouissances populaires, a engendré l'intégration d'autres objets et artefacts modernes dans l'ensemble instrumental et affaibli l'observation traditionnelle des pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon.

La population des praticiens et détenteurs de l'élément est vieillissante. Si des mesures énergiques ne sont pas prises à travers des projets culturels structurants pour assurer la relève, la transmission et la sauvegarde seront compromises à jamais.

### **7.1.3. Tradition vivante**

Malgré les menaces et difficultés pressantes les pratiques et expressions culturelles liés au M'bolon, restent vivantes au Mali.

En témoigne sa présence dans l'animation des manifestations populaires (mariage, baptême, fête, soirées récréatives des jeunes, etc.) et accompagne les cérémonies rituelles (rites initiatiques et funéraires, pratiques religieuses, rites thérapeutiques des possédés, cérémonies d'imploration divine en vue de l'obtention de la pluie et de la fertilité des terres, etc.), accompagne les louanges aux chefs traditionnels, célèbre les hauts faits des rois, les cultivateurs lors des travaux champêtres ; incite les guerriers à la prouesse et aux exploits.

## **7.2. Rapport à l'élément**

### **7.2.1 Désir de conservation de l'élément**

Par ailleurs, pour préserver l'élément, on assiste aujourd'hui, à une prolifération d'associations de promotion du M'bolon dans les localités de concentration du M'bolon. A travers ces nouvelles formes de sauvegarde, induites par le cours de l'histoire et le contexte actuel, les modes de transmissions des connaissances, des savoirs et savoir-faire liés au M'bolon s'adaptent, par ricochet, au contexte de vie actuel, se perpétuent et se transmettent

aux jeunes générations au moment où celles-ci s'orientent de plus en plus vers les modes de vie contemporains.

L'élément peut bien être sauvegardé et promu, le nombre d'initiés, moins élevé, peut bien augmenté chez les communautés détentrices par des projets culturels et structurants. Aussi, la présence de certains trésors humains vivants dans la fabrication et l'utilisation du M'bolon chez les communautés détentrices, est un signe d'espoir pour sa sauvegarde et sa promotion pour les générations futures.

Dans la perspective de valoriser et de revitaliser l'ensemble des pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon, il s'avère nécessaire de :

- Initier des activités d'information, de sensibilisation et de communication auprès des communautés elles-mêmes et sur les médias ;
- Entreprendre des activités d'éducation des générations futures à travers des rencontres individuelles et de groupe avec les associations de promotion du M'bolon ;
- Inscrire les manifestations du M'bolon dans les circuits et visites touristiques des communautés concernées ;
- Initier des études et des recherches en vue d'approfondir les connaissances sur l'instrument, les pratiques et expressions culturelles qui lui sont liées ;
- Créer des centres de documentation sur l'élément.

Ces activités permettront de consolider les acquis existants en matière de sauvegarde et de promotion de l'élément. D'où la nécessité d'inscrire les pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon sur la Liste de sauvegarde urgente du patrimoine culturel immatériel.

## **7.1 Actualité de l'élément**

L'économie des localités à forte présence du M'bolon est essentiellement basée sur l'agriculture qui dépend en grande partie des conditions climatiques et plus particulièrement des précipitations. La situation géographique des localités concernées, tributaire des aléas climatiques, ne favorise pas des précipitations abondantes pour l'agriculture, activité première des communautés vivant dans ces zones. Cette situation a engendré l'exode massif des jeunes vers les grands centres urbains à la recherche de fortunes diverses. Souvent, la majorité de ces jeunes s'installe dans les villes et ne reviennent plus dans les campagnes. Cela rend difficile la relève et la transmission des pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon.

Les religions révélées telles l'islam et le christianisme, qui sont aujourd'hui implantées en villes comme en campagnes, proscrivent les pratiques et rites initiatiques des communautés. Certains mythes fondateurs sont en train d'être abandonnés. Cette situation ne favorise pas la transmission des valeurs, fonctions et significations du M'bolon aux jeunes générations.

Aujourd'hui, l'association d'autres instruments de musiques au M'bolon, lors des manifestations de réjouissances populaires, a engendré l'intégration d'autres objets et artefacts modernes dans l'ensemble instrumental et affaibli l'observation traditionnelle des pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon.

La population des praticiens et détenteurs de l'élément est vieillissante. Si des mesures énergiques ne sont pas prises à travers des projets culturels structurants pour assurer la relève, la transmission et la sauvegarde seront compromises à jamais.

### **7.2.2 Désir de valorisation culturelle et/ou touristique**

Le Ministère de la Culture, à travers la Direction Nationale du Patrimoine Culturel, a toujours soutenu et réalisé des actions de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel national. Ces actions sont le couronnement de la mise en œuvre du document-cadre de politique culturelle du Mali et de son plan opérationnel de mise en œuvre pour la période 2018-2022. L'expérience de conservation et de gestion issue de cette politique a permis à la DNPC d'affiner sa stratégie d'intervention auprès des communautés.

Pour la mise en œuvre des mesures de sauvegarde, le Département déploiera tous les moyens disponibles pour réussir le projet. Il s'agit notamment des actions facilitant la réalisation des mesures de sauvegarde et des actions transversales telles que l'information et la sensibilisation des communautés, l'appui conseil, technique, logistique et matériel, et les ressources humaines nécessaires.

Par ailleurs, le Département participe régulièrement aux manifestations dédiées au M'bolon, organisées par les communautés et les associations de promotion du M'bolon, aux cérémonies rituelles et festives que le M'bolon accompagne, en apportant toujours des contributions financières et en assurant la couverture médiatique. A cela s'ajoute les appuis techniques multiformes de la DNPC aux associations de promotion du M'bolon de Kayes, Koulikoro et Sikasso, consistant en la préparation des dossiers de création d'associations et en la participation des associations de promotion du M'bolon aux Journées Nationales du Patrimoine Culturel à chaque édition. Ces actions se poursuivront et couvriront les mesures de sauvegarde proposées.

Par ailleurs, il est prévu dans la prochaine cérémonie de proclamation des Trésors Humains Vivants du Mali par la Commission nationale de sélection, des Trésors humains vivants excellent dans les pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon.

### **7.2.3 Désir d'une meilleure organisation ou régulation**

L'élément peut bien être sauvegardé et promu, le nombre d'initiés, moins élevé, peut bien augmenté chez les communautés détentrices par des projets culturels et structurants. Aussi, la présence de certains trésors humains vivants dans la fabrication et l'utilisation du M'bolon chez les communautés détentrices, est un signe d'espoir pour sa sauvegarde et sa promotion pour les générations futures.

Dans la perspective de valoriser et de revitaliser l'ensemble des pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon, il s'avère nécessaire de :

- Initier des activités d'information, de sensibilisation et de communication auprès des communautés elles-mêmes et sur les médias ;
- Entreprendre des activités d'éducation des générations futures à travers des rencontres individuelles et de groupe avec les associations de promotion du M'bolon ;
- Inscrire les manifestations du M'bolon dans les circuits et visites touristiques des communautés concernées ;
- Initier des études et des recherches en vue d'approfondir les connaissances sur l'instrument, les pratiques et expressions culturelles qui lui sont liées.

Ces activités permettront de consolider les acquis existants en matière de sauvegarde et de promotion de l'élément.

### **7.2.4 Désintérêt d'une partie de la population (laquelle ?)**

L'exode massif des jeunes vers les grands centres urbains à la recherche de fortunes diverses. Souvent, la majorité de ces jeunes s'installe dans les villes et ne reviennent plus dans les campagnes. Cela rend difficile la relève et la transmission des pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon.

Les religions révélées telles l'islam et le christianisme, qui sont aujourd'hui implantées en villes comme en campagnes, proscrivent les pratiques et rites initiatiques des communautés. Certains mythes fondateurs sont en train d'être abandonnés. Cette situation ne favorise pas la transmission des valeurs, fonctions et significations du M'bolon aux jeunes générations.

### **7.2.5 Désintérêt général**

Non

## **8. Signification et intérêt de l'élément pour la population (texte libre)**

Les Pratiques et expressions culturelles liées au "M'bolon" sont détenues par certaines communautés du sud du Mali, notamment les communautés Senoufo, Bambara, Minianka, Malinké et les communautés voisines de la Côte d'Ivoire et de la Guinée. Toutes ces communautés ont en partage le M'bolon et se reconnaissent dans son utilisation et sa manifestation. Le M'bolon monocorde et bicorde qui, auparavant, n'étaient pas beaucoup utilisés, sont devenus de plus en plus répandus. Ces types de M'bolon sont sollicités dans les localités d'expansion du M'bolon pour animer les manifestations de réjouissances populaires (mariage, baptême, fête, soirées récréatives culturelles et artistiques des jeunes, etc.). L'on retrouve également ces types de M'bolon sur les scènes de théâtre, dans les orchestres et les cérémonies officielles de l'administration publique et des organisations non gouvernementales.

## **9. Renvoi à d'autres fiches\* TC**

### **9.1. Fiche(s) patrimoine culturel immatériel**

Oui

### **9.2. Fiche(s) patrimoine culturel immobilier :**

Oui

### **9.3. Fiche(s) trésor humain vivant**

Oui

## **10. Renvoi à la documentation\* TC**

### **10.1. Cliché(s)**

### **10.2. Carte(s)**

### **10.3. Autre média/documents**

- Film documentaire dans l'émission "Terroir" de Mory Soumano, Réalisateur à l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM), lors de la cérémonie d'hommage à M'Bemba Kanda Kéïta, ancêtre des Kéïta de Ballaouéléna à Badougou-Djoliba en 2007. Dans ce film, le praticien mandingue Bourama Ouéllen Diabaté anime la cérémonie d'hommage avec le M'bolon ;
- Symposium portant sur les « Instruments de Musique et Genres Musicaux Traditionnels » de la 7ème Biennale Artistique et Culturelle du Mali, tenu à Bamako du 3 au 13 Juillet 1982 ;
- L' « Essai sur la Musique Traditionnelle au Mali » de Mamadou Diallo, 2001 ;
- « Mali laada follifew » de l'Association Acte Sept, 1999.

## **11. Enquêtes et enquêteurs : Les missions de collecte d'informations sur le M'bolon**

### **Mission n°1 District de Bamako :**

- Mariama TEME, Chef de Division Patrimoine Ethnographique, DNPC
- Aïssata DIAKITE, Chef de Section, Division Patrimoine Ethnographique, DNPC ;
- Ibrahima CISSE, Chef de Division Musées, DNPC
- Fatoumata KAMISSOKO, Cellule de Documentation, DNPC ;
- Aoua TRAORE, Chef de la Cellule de Documentation, DNPC ;
- Daouda DAO, Chercheur et doctorant en M'Bolon.

### **Mission n°2 : Région de Koulikoro**

- Daouda KONÉ, Chef de Division Parcs Publics et Monuments, DNPC ;
- Modibo BOUARÉ, Division Sites, Monuments Historiques et Architecture Traditionnelle, DNPC ;
- Modibo BAGAYOKO, Gestionnaire du Patrimoine Culturel ;
- Christophe Pépé LOUA, Chef de la Mission Culturelle de Kangaba ;
- Dramane DIARRA, Chef de Service Culture, Cercle de Kati, Région de Koulikoro.

### **Mission n°3 : Région de Sikasso**

- Modibo BAGAYOKO, Gestionnaire du patrimoine culturel, DNPC ;
- Adama NIANG, Directeur Régional de la Culture de Sikasso ;
- Daouda DAO, Chercheur et doctorant en M'Bolon ;
- Ould ALY Mohamed, Technicien Supérieur des Arts et de la Culture, DNPC ;
- Alhassane TANGARA, Chef Service Culture du Cercle de Koutiala, Région de Sikasso ;
- Aly HAÏDARA, Chef Service Culture du Cercle de Yorosso, Région de Sikasso.

### **11.1. Participation et accord de la communauté/ du groupe pour la collecte de données et l'inventoriage :**

Les communautés, les praticiens et les détenteurs - ont participé activement aux activités de collecte d'informations pour l'élaboration du présent dossier de candidature. A cet effet, l'élément est proposé à l'inscription sur la Liste de sauvegarde urgente dans son ensemble, avec toutes ses caractéristiques comme l'ont souhaité les communautés lors des rencontres de collecte d'informations. Toutes les informations contenues dans ce document sont celles collectées à la source, auprès des acteurs cibles, c'est-à-dire les communautés et les praticiens dans les règles de l'art, donc diffusables. Les communautés ont accepté volontairement, de façon consensuelle et dans la perspective de sauvegarder et de promouvoir les pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon, de livrer ces informations qui peuvent être diffusées et partagées, donc accessibles au grand public, comme en attestent les accords et les déclarations signées des communautés et de leurs représentants.

Les informations qui ne figurent pas dans ce dossier de candidature n'ont pas été dites par les communautés depositaires et gardiennes des pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon. Par conséquent, les informations non contenues dans ce document sont non accessibles au grand public.

Cependant, il est nécessaire de préciser que les aspects ésotériques et les informations non accessibles au grand public n'affectent en rien l'appropriation des connaissances, des savoirs et savoir-faire et leur transmission aux jeunes générations. Toutefois, les pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon sont violemment affectées par les transformations sociales. D'où l'impérieuse nécessité de les sauvegarder urgemment. Le M'bolon et les pratiques et expressions culturelles qui lui ont été identifiés par les équipes de la DNPC, lors des missions de reconnaissance et recherches sur le patrimoine immatériel. Ces missions s'inscrivant dans le cadre d'exécution du programme d'activités « Connaissance, gestion et suivi des biens culturels » concernent la participation et la couverture par la DNPC des manifestations culturelles organisées par les communautés, les associations et les organisations non gouvernementales dans le but de collecter des informations sur le patrimoine culturel.

## 8. Signification et intérêt de l'élément pour la population (texte libre)

Les Pratiques et expressions culturelles liées au "M'bolon" sont détenues par certaines communautés du sud du Mali, notamment les communautés Senoufo, Bambara, Minianka, Malinké et les communautés voisines de la Côte d'Ivoire et de la Guinée. Toutes ces communautés ont en partage le M'bolon et se reconnaissent dans son utilisation et sa manifestation. Le M'bolon monocorde et bicorde qui, auparavant, n'étaient pas beaucoup utilisés, sont devenus de plus en plus répandus. Ces types de M'bolon sont sollicités dans les localités d'expansion du M'bolon pour animer les manifestations de réjouissances populaires (mariage, baptême, fête, soirées récréatives culturelles et artistiques des jeunes, etc.). L'on retrouve également ces types de M'bolon sur les scènes de théâtre, dans les orchestres et les cérémonies officielles de l'administration publique et des organisations non gouvernementales.

## 9. Renvoi à d'autres fiches\* TC

### 9.1. Fiche(s) patrimoine culturel immatériel

Oui

### 9.2. Fiche(s) patrimoine culturel immobilier :

Oui

### 9.3. Fiche(s) trésor humain vivant

Oui

## 10. Renvoi à la documentation\* TC

### 10.1. Cliché(s)




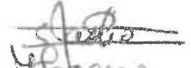
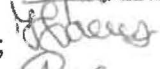
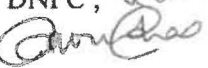
### 10.2. Carte(s)

### 10.3. Autre média/documents





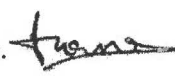
- Film documentaire dans l'émission "Terroir" de Mory Soumano, Réalisateur à l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM), lors de la cérémonie d'hommage à M'Bemba Kanda Kéïta, ancêtre des Kéïta de Ballaouéléna à Badougou-Djoliba en 2007. Dans ce film, le praticien mandingue Bourama Ouéllen Diabaté anime la cérémonie d'hommage avec le M'bolon ;
- Symposium portant sur les « Instruments de Musique et Genres Musicaux Traditionnels » de la 7ème Biennale Artistique et Culturelle du Mali, tenu à Bamako du 3 au 13 Juillet 1982 ;
- L' « Essai sur la Musique Traditionnelle au Mali » de Mamadou Diallo, 2001 ;
- « Mali laada follifew » de l'Association Acte Sept, 1999.

## 11. Enquêtes et enquêteurs : Les missions de collecte d'informations sur le M'bolon



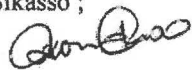
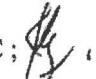

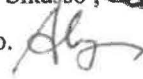
### Mission n°1 District de Bamako :

- Mariama TEME, Chef de Division Patrimoine Ethnographique, DNPC 
- Aïssata DIAKITE, Chef de Section, Division Patrimoine Ethnographique, DNPC ; 
- Ibrahima CISSE, Chef de Division Musées, DNPC - 
- Fatoumata KAMISSOKO, Cellule de Documentation, DNPC ; 
- Aoua TRAORE, Chef de la Cellule de Documentation, DNPC ; 
- Daouda DAO, Chercheur et doctorant en M'Bolon. 

### **Mission n°2 : Région de Koulikoro**

- Daouda KONÉ, Chef de Division Parcs Publics et Monuments, DNPC ; 
- Modibo BOUARE, Division Sites, Monuments Historiques et Architecture Traditionnelle, DNPC ; 
- Modibo BAGAYOKO, Gestionnaire du Patrimoine Culturel ; 
- Christophe Pépé LOUA, Chef de la Mission Culturelle de Kangaba ; 
- Dramane DIARRA, Chef de Service Culture, Cercle de Kati, Région de Koulikoro. 

### **Mission n°3 : Région de Sikasso**

- Modibo BAGAYOKO, Gestionnaire du patrimoine culturel, DNPC ; 
- Adama NIANG, Directeur Régional de la Culture de Sikasso ; 
- Daouda DAO, Chercheur et doctorant en M'Bolon ; 
- Ould ALY Mohamed, Technicien Supérieur des Arts et de la Culture, DNPC ; 
- Alhassane TANGARA, Chef Service Culture du Cercle de Koutiala, Région de Sikasso ; 
- Aly HAÏDARA, Chef Service Culture du Cercle de Yorosso, Région de Sikasso. 

#### **11.1. Participation et accord de la communauté/ du groupe pour la collecte de données et l'inventoriage :**

Les communautés, les praticiens et les détenteurs - ont participé activement aux activités de collecte d'informations pour l'élaboration du présent dossier de candidature. A cet effet, l'élément est proposé à l'inscription sur la Liste de sauvegarde urgente dans son ensemble, avec toutes ses caractéristiques comme l'ont souhaité les communautés lors des rencontres de collecte d'informations. Toutes les informations contenues dans ce document sont celles collectées à la source, auprès des acteurs cibles, c'est-à-dire les communautés et les praticiens dans les règles de l'art, donc diffusables. Les communautés ont accepté volontairement, de façon consensuelle et dans la perspective de sauvegarder et de promouvoir les pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon, de livrer ces informations qui peuvent être diffusées et partagées, donc accessibles au grand public, comme en attestent les accords et les déclarations signées des communautés et de leurs représentants.

Les informations qui ne figurent pas dans ce dossier de candidature n'ont pas été dites par les communautés dépositaires et gardiennes des pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon. Par conséquent, les informations non contenues dans ce document sont non accessibles au grand public.

Cependant, il est nécessaire de préciser que les aspects ésotériques et les informations non accessibles au grand public n'affectent en rien l'appropriation des connaissances, des savoirs et savoir-faire et leur transmission aux jeunes générations. Toutefois, les pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon sont violemment affectées par les transformations sociales. D'où l'impérieuse nécessité de les sauvegarder urgemment. Le M'bolon et les pratiques et expressions culturelles qui lui ont été identifiés par les équipes de la DNPC, lors des missions de reconnaissance et recherches sur le patrimoine immatériel. Ces missions s'inscrivent dans le cadre d'exécution du programme d'activités « Connaissance, gestion et suivi des biens culturels » concernant la participation et la couverture par la DNPC des manifestations culturelles organisées par les communautés, les associations et les organisations non gouvernementales dans le but de collecter des informations sur le patrimoine culturel.

Les informations préliminaires collectées auprès des communautés, lors de ces missions, ont permis de définir le M'bolon et les pratiques et expressions culturelles qui lui sont liées. Aussi, dans le but de collecter des informations spécifiques, les équipes de terrain de la DNPC s'entretiennent toujours avec les femmes et les jeunes. Ces informations ont porté sur le nom de l'élément, tel qu'il est employé par les communautés, l'existence d'autres noms, les localités dans lesquelles se concentrent l'élément, sa description et ses caractéristiques. Des informations complémentaires collectées auprès des communautés ont permis de savoir ses fonctions et sa signification culturelle, les menaces auxquelles l'élément est soumis et d'envisager son inscription à l'inventaire, car l'élément présentait déjà un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation.

La préparation de ce dossier d'inscription a permis de consolider les acquis et d'approfondir les connaissances, les savoirs et savoir-faire liés au M'bolon.

### **11.2. Restrictions (éventuelles) à l'utilisation des données inventoriées**

Les informations qui ne figurent pas dans cette d'«inventaire n'ont pas été dites par les communautés dépositaires et gardiennes des pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon. Cependant, il est nécessaire de préciser que les aspects ésotériques et les informations non accessibles au grand public n'affectent en rien l'appropriation des connaissances, des savoirs et savoir-faire et leur transmission aux jeunes générations. Toutefois, les pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon sont violemment affectées par les transformations sociales. D'où l'impérieuse nécessité de les sauvegarder urgemment.

**11.3. Spécialiste(s) – nom et statut ou affiliation :** (voir liste des personnes rencontrées dans le tableau ci-dessous).



**11.4. Type d'inventaire**

Topographique

**11.5. Niveau d'inventaire**

Recensement

**11.6. Date de collecte des données\*** <sup>TC</sup> (voir tableau ci-dessous)**11.7. Lieu de collecte des données :** (voir tableau ci-dessous)

Equipe de recherche	Localités	Personnes contactées par localité	Contacts	Dates
<b>Equipes de recherche documentaire à Bamako</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mariam TEME, Chef de Section patrimoine ethnographique, DNPC</li> <li>- Aïssata Diakitè, Division patrimoine ethnographique, DNPC</li> </ul>	<b>Bamako</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conservatoire des Arts et Métiers multimédia, Balla Fasseké Kouyaté</li> <li>- Institut des Sciences Humaines (ISH)</li> <li>- Palais de la Culture Amadou Hampâté Ba</li> <li>- Direction Nationale de l'Action Culturelle DNAC</li> <li>- Madame Naïny Diabaté</li> </ul>	(+223) 20 22 02 17	Novembre-décembre 2019
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ibrahima Cissé, Chef de la Division Musées, DNPC</li> <li>- Fatoumata Kamissoko, DNPC</li> </ul>	<b>Bamako</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre Djoliba</li> <li>- Direction Nationale des Bibliothèques et de la Documentation</li> <li>- Ecole Normale Supérieure (ENSUP)</li> <li>- Centre National de la Cinématographie (CNCM)</li> <li>- Bibliothèque de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako</li> <li>- Direction Nationale des Archives du Mali</li> </ul>		Novembre-décembre 2019
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aoua Traoré, Chef de la Cellule de Documentation, DNPC</li> <li>- Daouda N'Daou, DNPC</li> </ul>	<b>Bamako</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institut National des Arts (INA)</li> <li>- ORTM</li> <li>- Institut Français du Mali (IFM)</li> <li>- Musée National du Mali</li> <li>- Kardigué Laïko Traoré, artiste, chorégraphe</li> </ul>	(+223) 66 72 8657	Novembre-décembre 2019

Mission 1 : Région de Koulikoro et District de Bamako				
Région de Koulikoro				
Cercle de Kangaba				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Daouda Koné, Chef de la Division Parcs Publics et Monuments, Chef de mission, DNPC ;</li> <li>- Modibo Bouaré, Agent, Division Sites, Monuments Historiques et Architecture Traditionnelle, DNPC ;</li> <li>- Modibo Bagayoko, Conservateur du Patrimoine Culturel, DNPC ;</li> <li>- Christophe Pépé Loua, Chef de Bureau, Mission Culturelle de Kangaba ;</li> <li>- Dramane Diarra, Chef de Service Culture, Cercle de Kati ;</li> <li>- Issa Coulibaly, Chauffeur, DNPC.</li> </ul>	<b>Kéniégué, chef-lieu de Commune rurale du Kaniogo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kasiéré Traoré, conseiller du Chef de village</li> <li>- Djélimady Diabaté, chef des griots de Kéniégué ;</li> <li>- Moussa Doumbia dit Koman cultivateur ;</li> <li>- Bakari Traoré, notable du village.</li> </ul>	(+223) 75 17 11 18  (+223) 75 17 11 18	Mercredi, 20 novembre 2019
	<b>Tèguèkoro, Commune rurale du Kanioggo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fabou Traoré, notable ;</li> <li>- Moussa Traoré, notable ;</li> <li>- Djanguiné Traoré, notable ;</li> <li>- Madou Kouyaté dit « Djéli Ordinateur ».</li> </ul>	(+223) 77 00 78 15  (+223) 79 09 80 84	Mercredi, 20 novembre 2019
	<b>Djoulafondo,</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fina Broulaye Camara, à Djélibougou ;</li> <li>- Solo Kouyaté, grand griot.</li> </ul>	(+223) 75 02 53 75	Mercredi, 20 novembre 2019
	<b>Kéla, Commune rurale de Minindian</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mamadou Haïdara, chef de village ;</li> <li>- Madou Diabaté, fils de feu Kéla Balla Diabaté, traditionaliste et chef des griots de Kéla ;</li> <li>- Mamadou Kamissoko, griot, notable ;</li> <li>- Mamady Diabaté, Griot, notable ;</li> <li>- Seydou Diabaté dit Yaba, Griot, notable ;</li> <li>- Gaoussou Cissé, notable ;</li> <li>- Issa Diabaté, Griot et joueur de M'bolon.</li> </ul>	(+223) 76 48 12 71 (+223) 75 35 93 32  (+223) 78 54 28 20 (+223) 75 47 89 86 (+223) 78 89 15 20  (+223) 79 04 55 98	Jeudi 21 novembre 2019
	<b>Kangaba-ville</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mahamadou Ismaïla Maïga, Préfet du cercle de Kangaba;</li> <li>- Mamadou Cissé, Chef de la Mission Culturelle ;</li> <li>- Kaba Danté, grand griot traditionaliste ;</li> <li>- Sékouba Kouyaté dit Banankoro Sekouba, Grand griot traditionaliste ;</li> <li>- Ousmane Sinayoko, association de promotion du</li> </ul>	- (+223) 76 44 8471  - (+223) 79 09 96 84 - (+223) 76 02 31 90	Jeudi 21 novembre et Vendredi 22 novembre 2019

		M'bolon de la Région de Koulikoro ; - Djiguiba Kouyaté, Djiguiba Kouyaté, griot célèbre de Kangaba, Animateur- producteur, conférencier et réalisateur d'émissions culturelles au niveau des radios et chaînes de télévisions au Mali et dans le reste du monde.		
	<b>Déguèla, Commune rurale de Minindian</b>	- Ladj Sangaré, notable et conseiller principal du Chef de village - Doussoumory Koné, notable à Deguéla - Naman Koné, notable à Deguéla	- (+223) 75 01 98 03 - (+223) 96 39 09 39 - (+223) 96 20 50 42	Vendredi 22 novembre 2019
	<b>Manicoura, Cercle de Kangaba</b>	- Lassana Kéïta, Chef de village ; - Lamine Kéïta, représentant du chef de village et Conseiller ; - Namokori Kéïta, notable ; - Mamadi Kéïta, notable ; - Niama Moussa Kéïta, notable ; - Moussa Sangaré, notable ; - Drissa Kéïta, notable ; - Naman Kéïta, notable ; - Karifa Camara, notable.	(+223) 64 61 28 68	Dimanche 24 novembre 2019
	<b>Cercle de Kati</b>			
	<b>Kéniérouba, Commune rurale de Siby</b>	- Madou Niamankolo Kéïta, chef de village. - N'Faly Kanté, Association de promotion du M'bolon		
	<b>Kirina, Commune rurale du Manden</b>	- Konimba Kamissoko, griot musicien - Lassana Kamissoko, traditionniste, originaire du village de Kirina et Chef des griots de la Commune VI du District de Bamako - Herèba Kamissoko, adjoint au Chef de village - M. Mana Kamissoko, griot à Kirina - Mamadou Diabaté, artiste musicien, formateur à l'INA de Kirina (Centre Culturel et artistique)	- (+223) 76 31 03 92 - (+223) 76 46 89 74 - (+223) 79 01 27 23	Vendredi 22 novembre 2019

		- Seydou Dembélé, artiste musicien, formateur à l'INA de Kirina (co-promoteur).		
	<b>Badougou- Nafadji, Commune rurale du Manden</b>	- Adama Kéïta, conseiller du Chef de village ; - Mamadou Dia Kéïta, chasseur, notable.	- (+223) 65 40 90 67	Vendredi 22 novembre 2019
	<b>Naréna, Commune rurale du même nom</b>	- Mahamadou Kanté dit Maraka, 2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire ; - Flamory Koné, fils de Kondjan Koné, Chef du clan de « Paoua » ; - Madouba Simbo Kéïta, notable ; - Seyan Mossocouda Kéïta, notable ; - Issa Koné, fils du chef de clan de « Paoua » - Diara Koné, notable.	- (+223) 75 18 04 46 - (+223) 73 08 98 66 - (+223) 72 20 53 31	Samedi 23 novembre 2019
	<b>Siby, Commune rurale de Siby</b>	- Bréma Camara, Conseiller du Chef de village ; - Bakary Coulibaly dit Mamba Sacko, Directeur de Troupe musicale et instrumentaliste.	(+223) 78 22 96 31	Samedi 23 novembre 2019
	<b>Bananzolé, Commune rurale de Dialakoroba</b>	- Bamori Traoré, Chef de village. - Karamoko Traoré, 1 <sup>er</sup> conseiller du Chef de village ; - Bananzolé Tiékouraba Bagayogo, ancien joueur de M <sup>bolon</sup> .	(+223) 63 95 95/ 71 00 47 27	Dimanche 24 novembre 2019
Mêmes équipes par localité	<b>Mêmes localités</b>	<b>Mission 1 : Région de Koulikoro et District de Bamako</b>  <b>Région de Koulikoro : Missions de collecte d'informations et de consultations publiques</b>		Du 30 novembre au 10 décembre 2019
<b>District de Bamako</b>				
Même équipe + Mariam TEME, Chef de Section patrimoine ethnographique, DNPC	<b>Maison des Artisans de Bamako</b>	- Baba Diakité, Boutique N° 41, fabricant et joueur de M <sup>bolon</sup> - Oumar Diarra dit Balikou, fabricant et joueur de M <sup>bolon</sup> .	- (+223) 79 41 05 22 - (+223) 79 08 23 30/ 64 04 83 60, Email : <a href="mailto:balikoumar@yahoo.fr">balikoumar@yahoo.fr</a>	Lundi 26 novembre 2019
	<b>Korofina- Nord</b>	- Naïni Diabaté, griote-artiste-chanteuse-auteur-compositeur-créatrice-promotrice du groupe féminine « KALADJOLA-BAND ».	66 72 88 42 /76 04 95 41, Rue 161, Porte 257, Korofina-Nord, Email <a href="mailto:nainidiabate2006@">nainidiabate2006@</a>	27 novembre 2019

			yahoo.fr	
Même équipe + Mariam TEME, Chef de Section patrimoine ethnographique, DNPC	- <b>Maison des Artisans de Bamako</b> - <b>Korofina- Nord</b>	<b>District de Bamako : Missions de collecte d'informations et de consultations publiques</b>		Du 05 au 07 décembre 2019
		<b>Mission 2 : Région de Kayes</b>		
- Guémo Kassogué, Chef de la Mission Culturelle de Kayes, - Abdrahamane Fofana, personne ressources Kayes-Médine - Ibrahim Traoré, chauffeur	Cercles de Kita et Kéniéba	- Moussa Camara, Association de promotion du M'bolon, Région de Kayes	-	Novembre 2019
- Guémo Kassogué, Chef de la Mission Culturelle de Kayes, - Abdrahamane Fofana, personne ressources Kayes-Médine - Ibrahim Traoré, chauffeur	Cercles de Kita et Kéniéba	<b>Mission 2 : Région de Kayes : Missions de collecte d'informations et de consultations publiques</b>		Décembre 2019
<b>Mission 3 : Région de Sikasso</b>				
- Modibo BAGAYOKO, gestionnaire du patrimoine culturel, Chef de mission ; - Adama NIANG, Directeur régional de la	<b>Sikasso ville</b>	- Mahamane Barry, Directeur de cabinet du Gouverneur de Sikasso	- Gouvernorat de Sikasso	Lundi 09 décembre 2019
	<b>Koutiala ville</b>	- Niaré, Préfet du Cercle de Koutiala - Souleymane Tembély, 1 <sup>er</sup> Adjoint au préfet - Alhassane Tangara, Chef Service Culture du Cercle de	- (+223) 79 32 83 95 - Cercle de Koutiala - (+223) 65 67 62	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- culture de SIKASSO ;</li> <li>- Daouda DAO, chercheur et doctorant en M'BOLON ;</li> <li>- Ould ALY Mohamed, Technicien Supérieur des Arts et de la Culture ;</li> <li>- Yaya Traoré, Maire, Commune rurale de Sangoua;</li> <li>- Alhassane Tangara, Chef Service Culture du Cercle de Koutiala</li> <li>- Issa COULIBALY, chauffeur, DNPC.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Koutiala</li> <li>- Boubacar Coulibaly, Service Culture, Koutiala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 64/76 37 67 06</li> <li>- Service Culture, Koutiala</li> </ul>	Mardi 10 décembre 2019
	<b>Village de Sirakélé, commune rurale de Songoua</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Yaya Traoré, Maire, Commune rurale de Sangoua</li> <li>- Sibiry Konaté, 1<sup>er</sup> adjoint</li> <li>- Gaoussou Coulibaly, Secrétaire général de la Mairie.</li> <li>- Traoré, Chef de village de Sirakélé</li> <li>- Kassim Traoré, joueur de M'bolon à Sirakélé</li> <li>- Madou Coulibaly, joueur de M'bolon à Baramba-kesso</li> <li>- Sabali Coulibaly, joueur de M'bolon à Sirakélé</li> <li>- Adama Coulibaly, joueur de M'bolon à Sirakélé</li> <li>- Tiètigui Traoré, joueur de M'bolon à Sirakélé</li> <li>- Chaka Coulibaly, animateur, groupe M'bolon de Sirakélé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (+223) 76 02 43 32</li> <li>- Mairie de Sirakélé</li> <li>- Mairie de Sirakélé</li> <li>- Village de Sirakélé</li> <li>- (+223) 71 17 94 18</li> <li>- (+223) 70 52 19 65</li> <li>- (+223) 72 68 09 37</li> <li>- Village de Sirakélé</li> <li>- (+223) 70 58 29 39</li> <li>- Village de Sirakélé</li> </ul>	
	<b>Village de Zibala</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Warasio Dembélé, Chanteuse à Zibala, commune rurale de Songoua</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Village de Zibala</li> </ul>	
<b>Cercle de Yorosso</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Même équipe de Sikasso +</li> <li>- Aly Haïdara, Chef Service Culture de Yorosso</li> </ul>	<b>Ville de Yorosso</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Mamadou Goïta, Président du Conseil de Cercle de Yorosso</li> <li>- M. Amadou Kassogué, 2ème Adjoint au Préfet du Cercle de Yorosso</li> <li>- Aly Haidara, Chef Service Culture de Yorosso</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil de Cercle de Yorosso</li> <li>- (+223) 73 41 23 73</li> </ul>	Mercredi 11 décembre 2019
	<b>Village de Koumbia</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Porbé CISSE, joueur de M'bolon à Koumbia</li> <li>- Moussa GOITA, 2ème adjoint au Maire de Koumbia</li> <li>- Solo Cissé, cultivateur à Koumbia</li> <li>- Ayoua Ongoïba, Directeur d'école à Koumbia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (+223) 82 04 31 58</li> <li>- (+223) 76 49 72 26</li> <li>- (+223) 73 38 34 98</li> </ul>	
<b>Suite Sikasso ville</b>				
Même équipe de Sikasso	<b>Centre de Recherche pour la Sauvegarde et de la Promotion de la Culture Sénoufo, Sikasso (CRSPCS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ely M'pè Yaya Bamba, Chargé du Musée et des activités culturelles au CRSPCS</li> <li>- Labé Edouard Coulibaly, Chargé de la recherche, au CRSPCS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (+223) 70 47 41 86</li> <li>- (+223) 68 42 69 40</li> </ul>	Jeudi 12 décembre 2019

	<b>Musée Régional de Sikasso (MRS)</b>	- Mando Goïta, Directeur du MRS - Arouna Koné, gestionnaire du patrimoine, MRS	- (+223) 76030538 - (+223) 97 52 68 27	
<b>Cercle de Kadiolo</b>				
Même équipe de Sikasso + - Ousmane Wattara, Maire de Fourou, Maire de la commune rurale de Fourou,	<b>Ville Fourou, rencontre avec les autorités et le groupe artistique du village de Loularma</b>	- Ousmane Wattara, Maire de Fourou - Séydou Ouattara, joueur de M'bolon, à Loularma - Diakadia Sogodogo, joueur de M'bolon, à Loularma - Daouda Diabaté, joueur de M'bolon, à Loularma - Sekou Wattara, joueur de M'bolon, à Loularma - Bréhima Sogodogo, joueur de M'bolon, à Loularma - Drissa Koné, joueur de M'bolon, à Loularma - Abdoulaye Sanogo, joueur de M'bolon, à Loularma - Oumar Diabaté, groupe artistique de Loularma - Soungalo Sogodogo, joueur de M'bolon, à Loularma - Koniba Sogodogo, groupe artistique de Loularma - Koniba Sogodogo, groupe artistique de Loularma - Seydou Sogodogo, groupe artistique de Loularma - Yakou Dagnoko, groupe artistique de Loularma	- (+223) 79 30 30 57 - 76 96 23 44 - 75 34 48 60 - 78 98 87 53 - 78 51 80 45 - 73 42 71 87 - 78 50 91 77 - 92 16 70 38 - 79 31 32 10 - 77 86 23 60 - 78 85 93 72 - 79 46 42 61 - 68 27 24 82 - 77 82 55 93	Jeudi 13 décembre 2019
Même équipe de Sikasso	<b>Commune de Djoumaténin</b>	- Zana Diarra, Maire de la Commune rurale de Djoumaténin	- 75 48 75 24	Vendredi 14 décembre 2019
<b>Cercle de Kolondiéba</b>				
Même équipe de Sikasso + Arouna Diabaté, Chef de service culture et 2 <sup>ème</sup> Adjoint du Président du Conseil de Cercle de Kolondiéba	<b>Village de N' Titiry</b>	- Daouda Zoumana Konaté, Chef de village de N' Titiry - Dramane Zié konaté, joueur de M'bolon à N' Titiry - Ladjji Diarrassouba, Directeur de l'Ecole de N' Titiry - Oumar Konaté, cultivateur à N' Titiry - Bakary Konaté, cultivateur à N' Titiry - Mariam Konaté, ménagère à N' Titiry	- Village de N' Titiry - Village de N' Titiry - Village de N' Titiry - Village de N' Titiry - Village de N' Titiry - Village de N' Titiry	Vendredi 14 décembre 2019
<b>Cercle de Bougouni</b>				
Même équipe de Sikasso	<b>Village de Tabacoro</b>	- Solomane Togola, joueur de M'bolon à Tabacoro - Fanyiri Togola, joueur de tambour - Mayina Togola, chanteuse, accompagnatrice	- (+223) 79 29 79 84/9293 28 44	Samedi 15 décembre 2019

	<b>Village de Zantiébougou</b>	- Seydou Koné, Artiste musicien, cultivateur à Monzondougou Koni	- (+223) 76321648/ 62872378	
Mêmes équipes par localité	<b>Mêmes localités</b>	<b>Mission 3 : Région de Sikasso : Missions de collecte d'informations et de consultations publiques</b>		Du 15 au 30 décembre 2019



### **11.8. Date d'inscription des données dans un inventaire**

Les pratiques et expressions culturelles liées au M'bolon, instrument de musique traditionnel à percussion, sont inscrites comme élément immatériel à l'inventaire du patrimoine culturel national par la Décision N°2019-000214 du 04 novembre 2019.

### **11.9. Retour éventuel sur le terrain**

Oui

### **11.10. Entrée compilée par\* TC**

Les équipes de missions

### **12. Sources d'information**

- Symposium portant sur les « Instruments de Musique et Genres Musicaux Traditionnels » de la 7ème Biennale Artistique et Culturelle du Mali, tenu à Bamako du 3 au 13 Juillet 1982 ;
- L' « Essai sur la Musique Traditionnelle au Mali » de Mamadou Diallo, 2001 ;
- « Mali laada follifëw » de l'Association Acte Sept, 1999. Association de promotion du M'bolon de la Région de Koulikoro, Tel: (00223) 66 26 33 64, Email; mamadoucisse3@gmail.com
- Association de promotion du M'bolon du Cercle de Kati, Tel:(00223) 66 77 17 47.
- Association de promotion du M'bolon de la Région de Sikasso, Tél (00223) 65 45 71 41

### **12.1. Personnes ressources (Voir tableau)**

### **12.2. Bibliographie**

- Archives de la Direction Nationale du Patrimoine Culturel (DNPC), Archives Nationales, documents des acteurs et associations culturelles ;
- Symposium portant sur les « Instruments de Musique et Genres Musicaux Traditionnels » de la 7ème Biennale Artistique et Culturelle du Mali, tenu à Bamako du 3 au 13 Juillet 1982 ;
- L' « Essai sur la Musique Traditionnelle au Mali » de Mamadou Diallo, 2001 ;
- « Mali laada follifëw » de l'Association Acte Sept, 1999.

### **12.3. Discographie**

Non

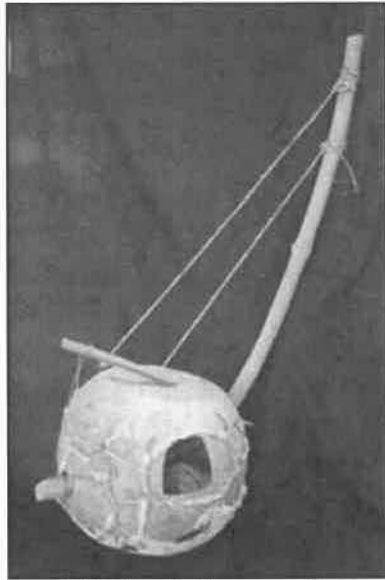
### **12.4. Documentation audiovisuelle**

- Film documentaire dans l'émission "Terroir" de Mory Soumano, Réalisateur à l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM), lors de la cérémonie d'hommage à M'Bemba Kanda Kéïta, ancêtre des Kéïta de Ballaouéléna à Badougou-Djoliba en 2007. Dans ce film, le praticien mandingue Bourama Ouéllen Diabaté anime la cérémonie d'hommage avec le M'bolon;
- Court métrage réalisé par la mission de collecte d'information sur le M'bolon.

### **12.5. Archives**

Archives de la Direction Nationale du Patrimoine Culturel (DNPC)

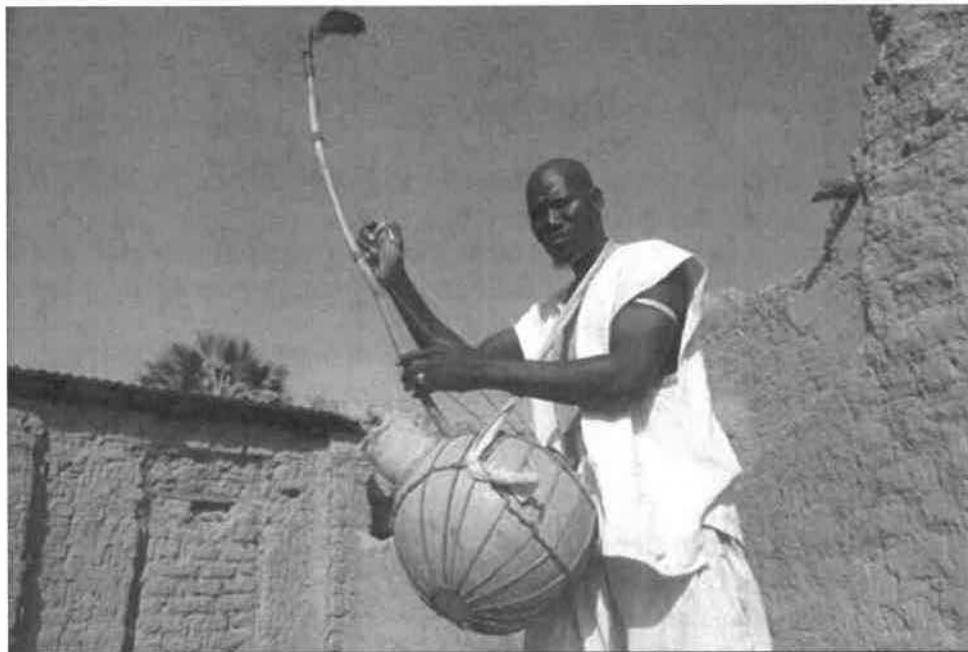
### **13. Photo**



M'bolon à deux cordes



M'bolon à quatre cordes



M'bolon à trois cordes